

PROJET PÉDAGOGIQUE

Description du centre :

Le *Camp Des Cimes* se situe dans une commune des Alpes françaises, dans le département de l'Isère (38) de la région Rhône-Alpes. *La Rivoire*, est un lieu-dit paisible et calme situé en dessous de la fameuse station Les 2 Alpes et célèbre par son passage régulier du Tour de France. Cette région de la France présente des possibilités de promenade et d'activités liées à la montagne. Le *Camp des Cimes* est à la disposition des associations voulant organiser des séjours et est agréé par le ministère de l'Education Nationale.

Présentation de l'Organisateur :

L'association *Camp Des Cimes* est un travail issu d'une mission américaine, la *Greater European Mission (GEM)* basée aux Etats-Unis. À but non lucratif, il n'adhère à aucun mouvement d'origine sectaire, mais a pour but d'être un refuge en France où Dieu peut ressourcer, encourager et sauver les uns et les autres. Ici, les vérités de l'évangile ainsi que la bonne nouvelle de Jésus-Christ selon la sainte Bible sont d'actualité en toute simplicité, avec une ambiance des plus amicales, des plus chaleureuses. Chrétien ou non, chacun a tendance à se sentir vraiment à l'aise au sein du *Camp des Cimes*. Le camp se met aussi au service des églises protestantes de France (par exemple) en mettant ses locaux à disposition pour l'organisation de week-end, de camps, retraites, séminaires... Il participe aussi au développement des jeunes à travers des activités de loisirs multiples (randonnées, VTT, escalade, eaux vives, ski, poterie, photo, théâtre...).

Que l'on soit croyant ou pas (et quelle que soit la croyance), de n'importe quelle origine ethnique, chacun est le bienvenu et accueilli de façon la plus respectueuse qu'il puisse être.

Nom et coordonnées de l'Organisateur :

Siège Social et Centre :

CAMP DES CIMES

Hameau La Rivoire

38860 Les Deux Alpes

Tél. 04-76-80-07-20 campdesimes@gmail.com

Le public :

40 enfants de 6 à 13 ans venant de diverses régions.

Dates :

Le KIDS ENGLISH CAMP aura lieu du 26 juillet 2023 au 01 août 2023.

Voyage :

Chaque enfant sera accompagné au *Camp Des Cimes* par ses responsables légaux à l'aller et au retour. Si pour celui-ci ils sont dans l'incapacité de venir récupérer leur enfant, ils feront une autorisation écrite expresse mentionnant le ou les enfants concernés et l'identité de la personne référente.

Budget :

Celui-ci comprend la pension complète ainsi que les activités du séjour.

Les membres de l'équipe sont tous bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

Equipe d'encadrement :

Encadrement :	1 Directeur (BAFD ou équivalent)
	1 Adjoint (de l'équipe d'animation)
Animation :	8 animateurs(trices)
	1 aide-animateur
Technique :	1 cuisinier(ère)
	2 aides
	Une équipe dédiée au service et à l'entretien

Activités dominantes :

Des activités de plein air, ludiques, manuelles et artistiques.

Principaux éléments du projet éducatif de l'Organisateur :

L'objectif est d'assurer aux enfants l'occupation de leurs loisirs, tout en complétant, sur la base des principes de l'évangile, l'action éducative de la famille dans le respect des convictions familiales garantissant ainsi l'équilibre de la personne.

Objectifs :

Lors du KIDS CAMP, nous cherchons à ce que les enfants puissent s'épanouir physiquement et intellectuellement. Qu'ils puissent aussi faire des rencontres et

des jeux afin de développer une vie de groupe et découvrir des cultures différentes dans le cadre d'un respect mutuel.

Le deuxième objectif que nous souhaitons mettre en place est celui du partage culturel notamment avec la culture nord-américaine par la découverte de l'anglais et des pratiques culturelles. A ce propos, une équipe d'aide-linguistique est formée tout droit issue de pays anglophones.

Organisation dans l'espace :

Aménagement extérieur : le *Camp Des Cimes* offre une zone d'accès libre aux enfants et sécurisée. Il y a un terrain assez grand pour les jeux collectifs et un autre un peu plus petit plus tout l'espace naturel qu'offre le lieu.

Aménagement intérieur : il y a une grande salle d'activité, 2 salles un peu plus petites, une salle de jeux afin d'organiser les activités intérieures.

Moyens et activités :

TRAVAUX MANUELS : les enfants pourront réaliser divers bricolages ou activités comme de la peinture, du découpage etc...

Cela permet de développer leurs capacités gestuelles, de coordination et d'entraide.

SORTIES : une mini randonnée, de 45 min max., à pied vers un terrain communal de Bons est prévu. Cette mini randonnée est imposée à partir de 10 ans et proposée en dessous.

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR : des grands jeux, des petits jeux, de la danse, des feux de camp, des jeux collectifs de ballon et d'équipe seront proposés.

une activité d'escalade encadrée par un professionnel est prévue sur place.

une initiation aux premiers secours (ne donnant pas lieu à un diplôme) avec un professionnel est prévue.

Cela permet de leur apporter un épanouissement physiologique et de développer un esprit de compétition.

ACTIVITÉS SPIRITUELLES : Les parents sont informés qu'un moment de "découverte de l'évangile" sous une forme adaptée à l'âge des enfants et dans le respect de toute confession est intégré dans son programme d'animation. Cette animation se veut attractive et variée sans représenter une obligation de participer. Si un enfant refuse d'y participer, une activité annexe lui sera proposée de type discussion philosophique.

Evaluation des objectifs :

L'enfant s'intègre-t-il bien dans le groupe ?

-A-t-il sa place dans le groupe ?

-S'épanouit-il dans le groupe ?

S'intègre-t-il bien dans les activités proposées ?

-Participe-t-il aux activités sans difficultés ?

-Répondent-elles à ses attentes ?

-Leur permettent-elles de s'ouvrir vis-à-vis des autres ?

Prend-il des initiatives ?

-Participe-t-il volontairement à toutes les activités ?

-Offre-t-il son aide pour certaines préparations ?

Vie quotidienne :

Déroulement de la journée

8h00 : Lever

Les animateurs(trices) réveillent les enfants. Ils se lèvent et s'habillent. **Vérification des literies** afin de déceler les éventuels "accidents" de la nuit. Les draps et le linge sale devront immédiatement être portés à la buanderie et lavés. **Aération**, tous les lits doivent être ouverts et les chambres aérées jusqu'à la fin du petit déjeuner.

8h15 : Chant

Tous les enfants et animateurs(trices) se retrouvent juste avant le petit déjeuner pour pouvoir chanter ensemble et bien commencer la journée.

8h30 : Petit Déjeuner

Les enfants se rendent au réfectoire avec leurs animateurs(trices). Ils proposent un chant pour le repas qui, ensuite, débute.

Le groupe ne quitte pas la table avant que celle-ci n'ait été débarrassée.

Les enfants ne quittent pas la table avant d'y être invités.

9h15 : Toilette/Rangement

Les enfants se débrouillent, se brossent les dents... Ils profitent également de ce moment afin de ranger leurs affaires et leur chambre avec l'aide de l'animateur(trice). Ils doivent également veiller à ce que les sanitaires soient rangés avant d'aider le travail de l'équipe de service.

9h30 : Régulation

C'est un temps d'échanges et d'informations entre le directeur et les enfants sur leur vie quotidienne afin d'agir au mieux pour leur offrir un séjour agréable.

9h45 : La minute Anglophone et Morning Activities

Il s'agit d'une courte présentation d'une expression simple utilisée en anglais. Les activités matinales ont pour objectif d'aider les enfants à travailler leur estime de soi et la coopération.

10h15 : Chant et "découverte de l'évangile"

Les enfants se réunissent pour un moment de chant sous la direction de l'équipe d'animation puis un moment de découverte de l'évangile est apporté aux enfants, suivi de petits groupes de discussions animés par les animateurs(trices) formés à cet effet.

11h30 : Temps Libre

12h00 : Déjeuner

Les enfants se lavent les mains et se rendent au réfectoire. Les mêmes consignes que pour le petit-déjeuner s'appliquent.

12h45: Temps Libre

13h00 : Temps calme

Les enfants se rendent dans les chambres afin de procéder à des activités calmes sous la surveillance des animateurs(trices).

13h45 : Temps libre

14h00: Petits Jeux:

Les enfants participent à des petits jeux proposés et organisés par l'équipe d'animation suivant le planning établi.

15h00 : Activités

Diverses activités sont proposées en alternance afin de réduire l'effectif des groupes sauf pour une série d'activités de découverte de la culture anglophone et la mini-rando.

16h00 : Goûter

Il se prend sur place, dehors s'il fait beau ou dans le réfectoire en cas de pluie. Il est préparé par la cuisine et les animateurs(trices) se chargent du service.

16h45 : Grand Jeu

Encadrer par l'équipe d'animation, sur place.

18h15 : Douches

La présence de tous les animateurs est indispensable. L'idée étant d'apprendre aux enfants à économiser l'eau et de veiller à avoir une bonne hygiène corporelle. Les habits sales sont alors mis dans les sacs de linge sale individuels des enfants. Les ongles et les cheveux doivent être régulièrement soignés. Si un enfant souffre d'une plaie ou d'un coup il doit être envoyé à l'infirmerie.

18h45 : Dîner

Les mêmes consignes que pour le petit-déjeuner s'appliquent.

19h30: Temps Libre

20h00 : Veillée

Les animateurs(trices) travaillent ensemble et animent les veillées préparées à l'avance dans le respect de la courbe de veillée.

21h30 : Préparation au coucher

Les animateurs(trices) conduisent dans le calme les enfants aux toilettes puis dans leur chambre afin de se mettre en pyjama et se brosser les dents.

Un moment de temps libre est proposé pour les 10-13 ans.

21h45 : Méditation

Les enfants participent à une courte méditation de "découverte de la bible". 22h00 pour les 10-13 ans.

22h00 : Extinction des feux

Faire respecter le silence pour que les plus jeunes s'endorment. L'animateur(trice) de garde prend son poste jusqu'au retour de l'équipe. Le 5^{ème} lui est apporté. 22h30 pour les 10-13ans.

Les activités pour la plupart du temps sont diversifiées en fonction de la tranche d'âge et les plus âgés, 10-13 ans ont une veillée plus longue, l'extinction des feux est légèrement décalée.

La réunion de bilan journalière se déroulera de 22h30 à 23h30.

Le 5^{ème} se déroulera de 23h30 à 0h45.

CHAQUE ANIMATEUR(TRICE) REPREND SA RESPONSABILITÉ DE SURVEILLANCE APRÈS LE 5^{ème}.

Les repas : ils devront tenir compte des régimes alimentaires des enfants.

Cuisine/Économat : les repas simples seront préparés par une équipe sur place et l'économat sera tenu par le/la cuisinier(ère).

Ménage : une équipe sur place assure celui-ci dans les chambres et les autres lieux à des moments propices de la journée.

Courrier : les familles peuvent écrire ou envoyer des colis à leurs enfants durant le séjour à l'adresse du camp en mentionnant bien le destinataire. Le directeur assure la confidentialité du courrier reçu.

Argent de poche : l'argent est récolté à l'arrivée des enfants et un compte est ouvert au nom de l'enfant, géré par l'équipe de direction.

Santé et soins : pendant le séjour, chaque animateur(trice) devra veiller à la santé de chaque enfant se trouvant sous sa responsabilité. Les soins journaliers seront donnés à heures fixes par " l'infirmier " du séjour.

Téléphone : les parents peuvent appeler aux heures du dîner (de 19h à 20h) sauf cas d'urgence ou exceptionnel. Les téléphones portables sont interdits en dehors du temps libre entre le repas et la veillée.

Baladeur/MP4/JEUX ÉLECTRONIQUES/Téléphone etc...:STRICTEMENT INTERDITS

Gestion du linge : aucune machine n'est prévue durant le séjour sauf cas d'extrême nécessité. Les enfants devront apporter un sac pour le linge sale.

CONSIGNES DE SECURITE

- 1) Les enfants ne **doivent pas rester seuls** (sans animateurs(trices)) dans les chambres, sur les terrains de jeux, en promenade.
- 2) Les enfants sont **interdits en cuisine**.
- 3) Les enfants **ne doivent pas entrer** dans la salle réservée au personnel sans autorisation.

Les consignes liées à un éventuel plan vigipirate ne sont pas encore transmises à ce jour.

LES REGLES DU CENTRE ENFANTS ET ADULTES - LES INTERDITS

- 1) CE QUE LA LOI EXIGE CONCERNANT LA VIE EN COLLECTIVITE AVEC DES MINEURS :
 1. Pas de mixité dans les chambres et lieux de couchage.
 2. Pas de mixité dans les sanitaires (WC, douches).
 3. Cigarettes, alcools et drogues sont interdits.
- 2) CE QUE LE DIRECTEUR AVEC LES ANIMATEURS ET LES ENFANTS DECIDENT DE RESPECTER POUR UNE VIE EN COLLECTIVITE AGREABLE :
 1. Respect des personnes.
 2. Respect de l'environnement.
 3. Respect du matériel.
 4. Respect des horaires.

TOUT CE QUI EST DE LA LOI N'EST PAS NÉGOCIABLE !!!

TOUT EST MIS EN PLACE AFIN D'ASSURER AUX ENFANTS DE PASSER UN BON SÉJOUR DANS LES MEILLEURS CONDITIONS POSSIBLES ET EN LEUR ASSURANT UNE SÉCURITÉ PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE.

L'équipe de direction et d'animation.